

M. DC. XX.

Intention du Roy. Les Assemblies generales de ceux de la Religion pretendue reformee, ne leur sont permises que pour nommer des Deputez pour resider en Cour. Formes nouvelles & non vñtes auxquelles l'Assemblée s'est amusee. Douceur du Roy enuers les Deputez enuoyez par l'Assemblée, lesquels auoient vsé de paroles peu respectueuses pour des subiects enuers leur Roy. La subsistance de l'Assemblée inutile & preiudiciable a l'autorité du Roy : elle voudroit extorquer de sa Majesté ce qu'elle doit attendre de sa grace : & partager avec elle l'obligation que luy doiuent ses subiects de ladite Religion. Injonction aux Deputez de se separer & finir l'Assemblée dans quinze iours.

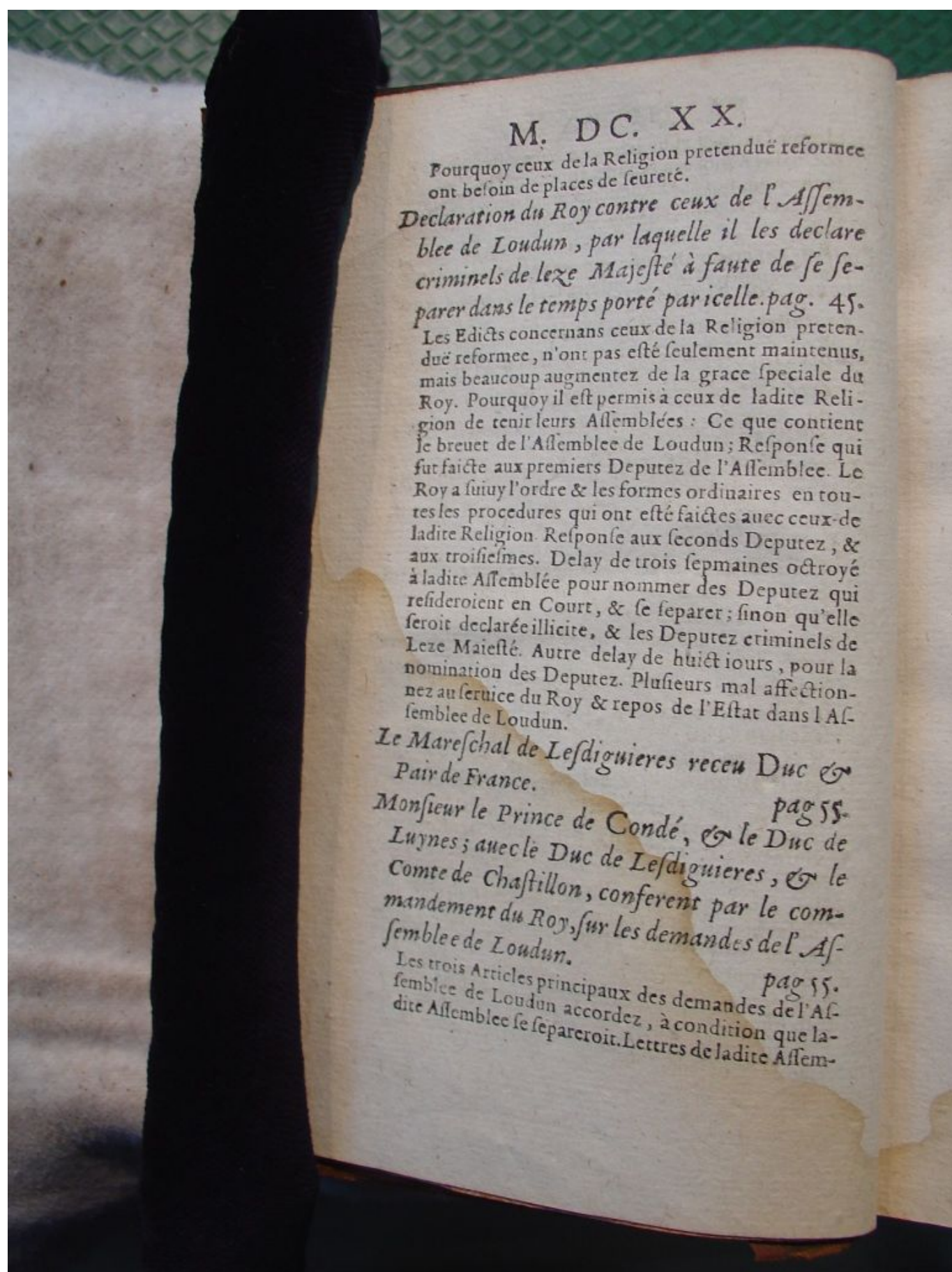
Lettres de l'Assemblée de Loudun enuoyees par les Prouinces a ceux de leur Religion.
page 32.

Plainctes quel'inexecution des promesses faictes à ceux de ladite Religion pretendue reformee est le subiect de la subsistance de leur Assemblée. Le Roy Henry le Grand auoit trouué bñe la subsistance de l'Assemblée de Saumur en 1598. Il est question de rebastir & reparer l'Edit de Nantes. Il n'y va point de l'autorité du Roy, lors qu'il est question de faire iustice à ses subiects assemblez par la permission. La Resolution de l'Assemblée est de ne se separer point que tout ce qui est de la Iustice de leurs plainctes ne soit executé.

Lettres de l'Assemblée de Loudun, au Roy.
page 39.

Harangue que le sieur de la Haye assisté de ses Condeputez, fit deuant le Roy au nom de ladiète Assemblée.
page 41.

L'assemblée n'a point de mains, ny de pensée pour choquer l'autorité du Roy, mais seulement des genoux pour se flechir a de constantes submissions.

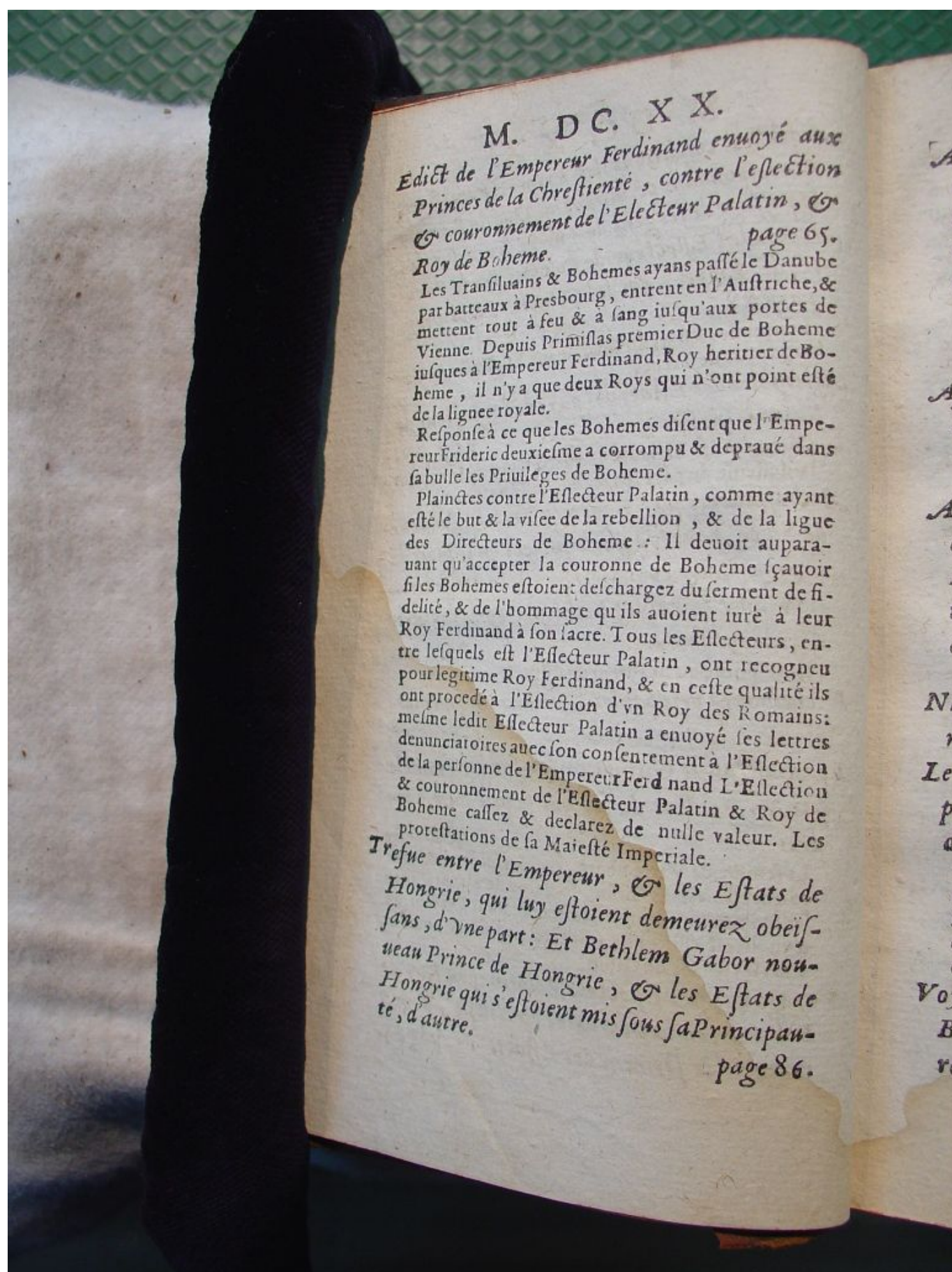


M. DC. XX.

blee au Duc de Lefdiguieres. Le Vicomte de Fauas,
& Chalas Aduocat à Nismes, choisis par la Maiefté,
fur les nommez par l'Assemblée, pour estre Deputez
generaux residants en Court: Separation de l'Assem-
blee.

*Confederation conclüe & arrestee à Pres-
bourg, entre l'Esleêteur Palatin comme Roy
de Boheme, les Estats de Boheme & Pro-
uinces incorporees, & les Estas d'Austriche
ioints: Et Bethlem Gabor Prince de Tran-
siluanie, prenant le tiltre de Prince de Hon-
grie; & les Estats d'Hongrie. page 59.*

Mutuelle deffenfè entre les Confederez, lesquels
conuieront les Estats qui leur sont voisins d'entrer
en la Confederation. En toutes les Assemblies ge-
nerales leur cõfederation sera leuë. Nul des Confe-
derez n'armera qu'en cas de necessité, on netraictera
de paix ou de trefue, & ne commencera aucune
guerre sans le consentement des alliez. Les Bohe-
mes & Prouinces incorporees continueront la paye
ordinaire pour l'entretienement des garnisons des
frontieres contre le Turc en Hongrie: Vne Ambaf-
sade sera enuoyee au Turc, pour la continuation
de la paix aux frais communs des Confederez; de la-
quelle Ambassade le Prince Bethlem Gabor prendra
le soing. Tous particuliers differents entre les Con-
federez seront terminez dans trois mois. Les terres
vsurpees par ceux d'Austriche sur le Royaume
de Hongrie seront restitues. Des Diettes genera-
les. De l'eualuation des monnoyes. Comment les
differents seront terminez. Nul Iesuite ne sera
enduré en aucun des Estats des Confederez. Du se-
cours qui sera donné d'un Confederé à l'autre. Les
Papiers & actes publics seront rendus à ceux à qui
ils appartiendront. Quiconque sera banny de l'E-
stat d'un Confederé, le sera aussi de tous ceux des
autres Confedere.



M. D C. X X.

Edict de l'Empereur Ferdinand enuoyé aux
Princes de la Chrestienté, contre l'eslection
& couronnement de l'Electeur Palatin, &
Roy de Boheme. page 65.

Les Transiluiains & Bohemes ayans passé le Danube
par batteaux à Presbourg, entrent en l'Austriche, &
mettent tout à feu & à sang iusqu'aux portes de
Vienne. Depuis Primisslas premier Duc de Boheme
iusques à l'Empereur Ferdinand, Roy heritier de Bo-
heme, il n'y a que deux Roys qui n'ont point esté
de la lignee royale.

Responce à ce que les Bohemes disent que l'Empe-
reur Frideric deuxiesme a corrompu & depraué dans
sa bulle les Priuileges de Boheme.

Plainctes contre l'Eslecteur Palatin, comme ayant
esté le but & la visée de la rebellion, & de la ligue
des Directeurs de Boheme. Il deuoit aupara-
uant qu'accepter la couronne de Boheme scauoir
siles Bohemes estoient deschargez du serment de fi-
delité, & de l'hommage qu'ils auoient iuré à leur
Roy Ferdinand à son iacre. Tous les Eslecteurs, en-
tre lesquels est l'Eslecteur Palatin, ont recogneu
pour legitime Roy Ferdinand, & en ceste qualité ils
ont procedé à l'Eslection d'un Roy des Romains:
mesme ledit Eslecteur Palatin a enuoyé ses lettres
denunciatoires avec son consentement à l'Eslection
de la personne de l'Empereur Ferdinand L'Eslection
& couronnement de l'Eslecteur Palatin & Roy de
Boheme callez & declarez de nulle valeur. Les
protestations de sa Maiesté Imperiale.

Trefue entre l'Empereur, & les Estats de
Hongrie, qui luy estoient demeurez obeis-
sans, d'une part: Et Bethlem Gabor nou-
veau Prince de Hongrie, & les Estats de
Hongrie qui s'estoient mis sous sa Principau-
té, d'autre.

page 86.

M. D C. X X.

*A quelles conditions les Princes Protestans
Correspondans permirent au Duc de Baviere
le passage de ses gens de guerre leuez sur les
terres de l'Esleeteur de Cologne par le Com-
te de Lippe, & le Colonel Landsberg.*
page 88.

*Lettres des Estats d'Holande aux Esleuteurs de Co-
logne, & de Treues.*

*Assemblée des Estats des pays de l'Esleeteur de
Saxe à Lipsic.* page 89.

*Quatre mille hommes de guerre leuez en Saxe pour
la deffense du pays, payez par les Estats.*

*Ambassadeurs des Bohemes vers l'Esleeteur
de Saxe, pour sçauoir le subiect qu'il auoit de
s'armer, luy communiquer leur confederation
auec le Prince Bethlem, & le requerir
d'ayde & secours.* page 90.

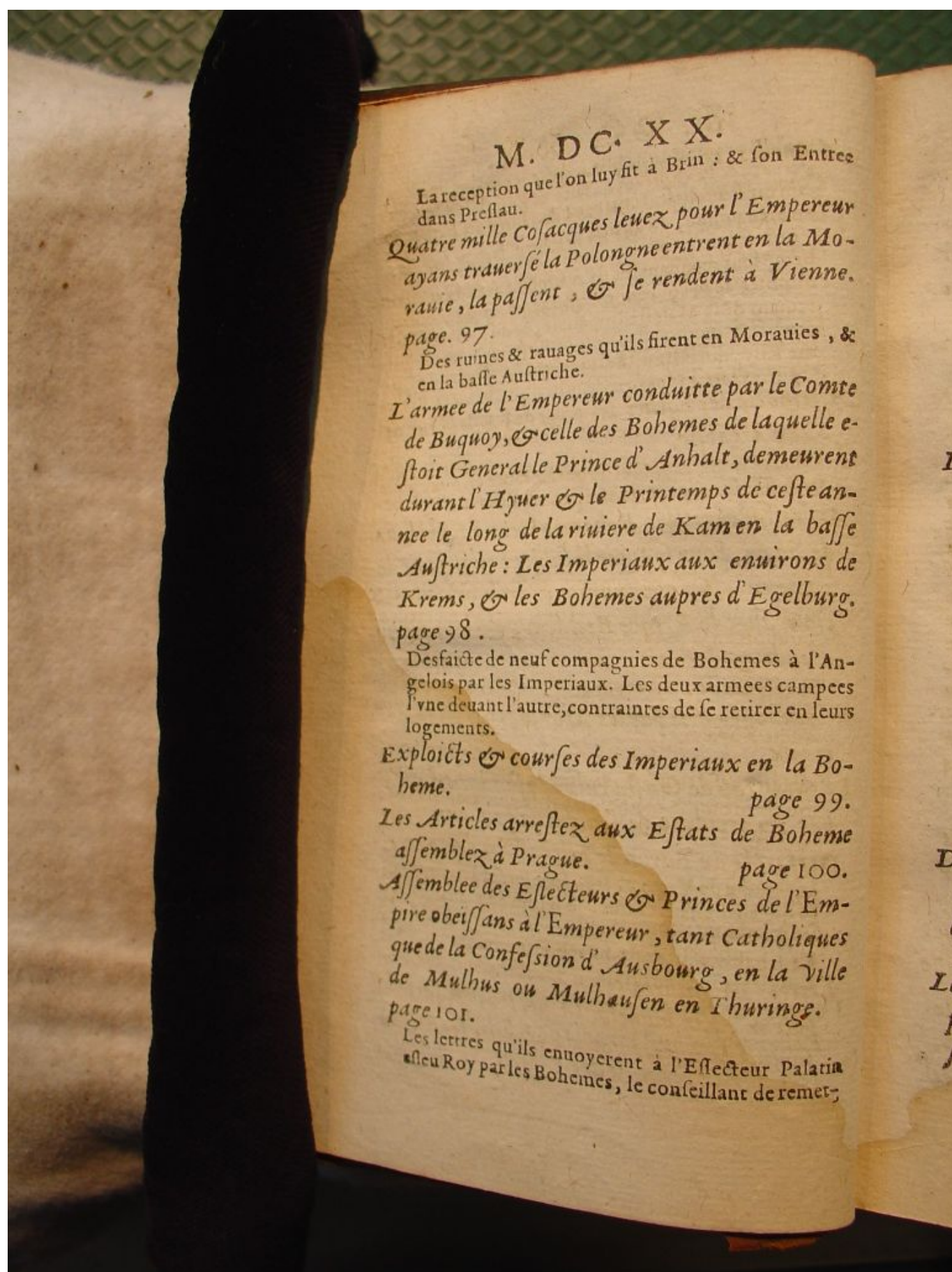
La response qu'ils eurent de l'Esleeteur de Saxe.

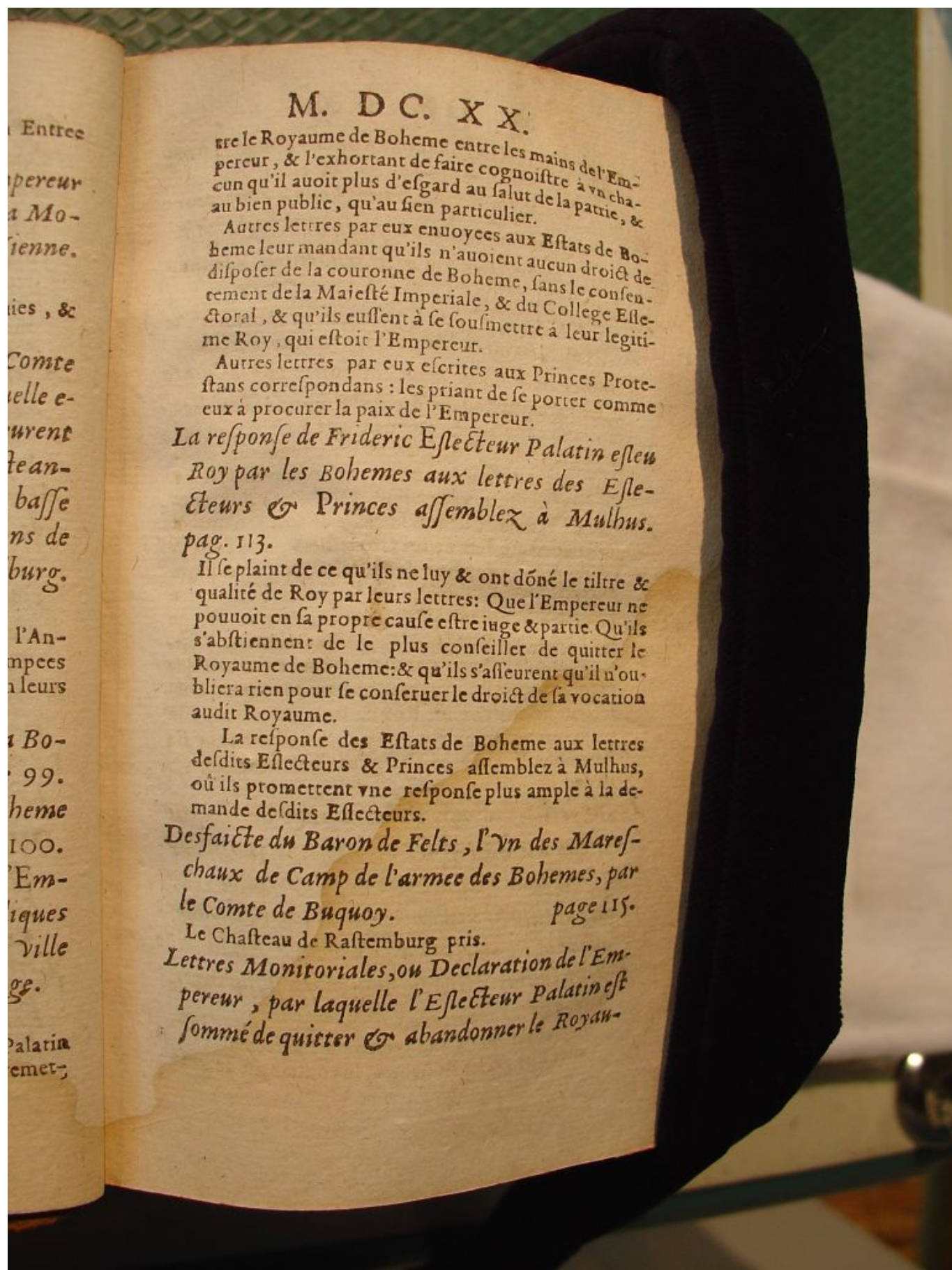
*Niclasbourg pris par les Morauens sur les Impe-
riaux.* pag. 93.

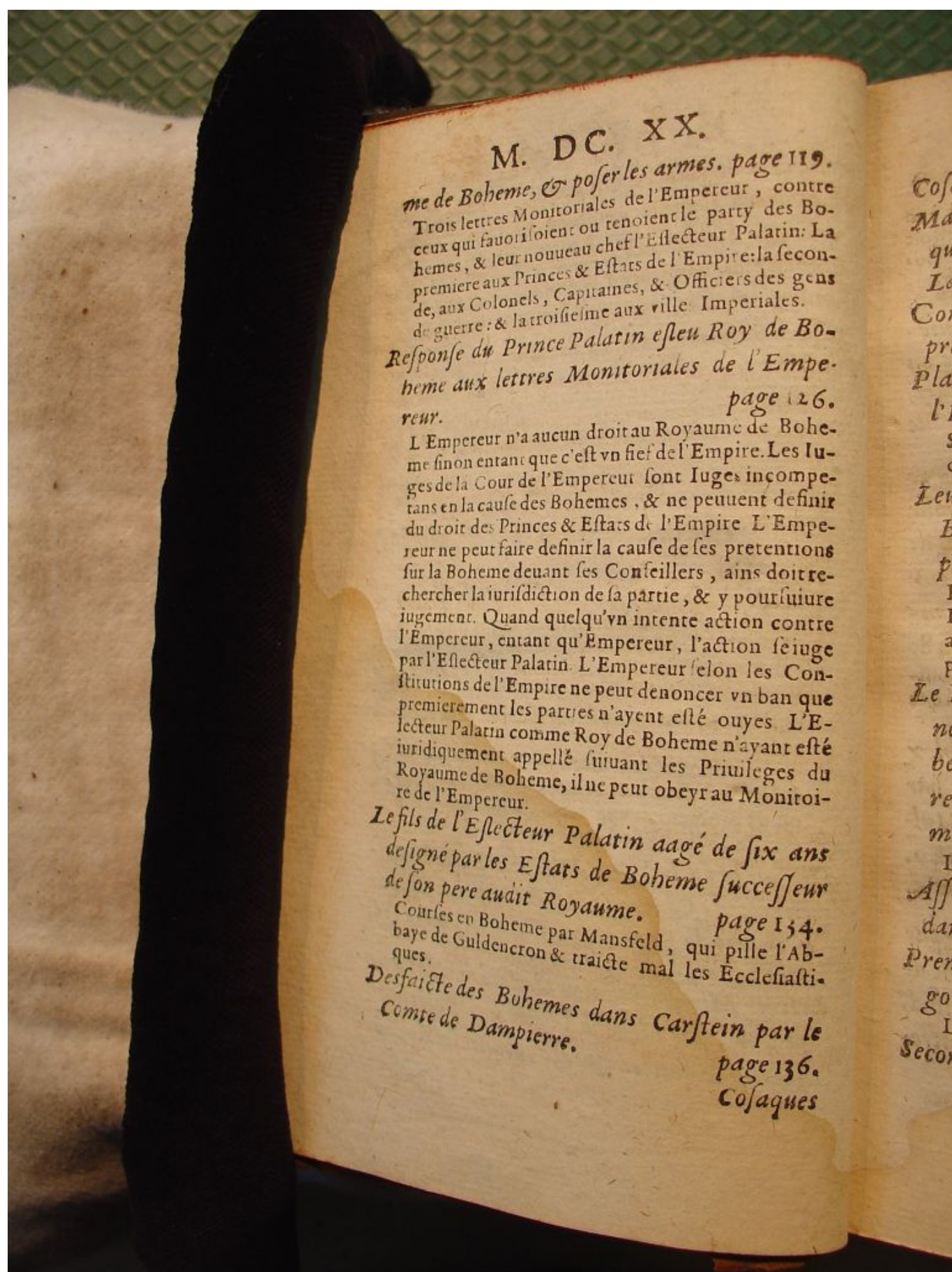
*Le Chasteau de Gitsin ruiné de fonds en comble
par vn accident de feu qui se prit aux pou-
dres.* page 94.

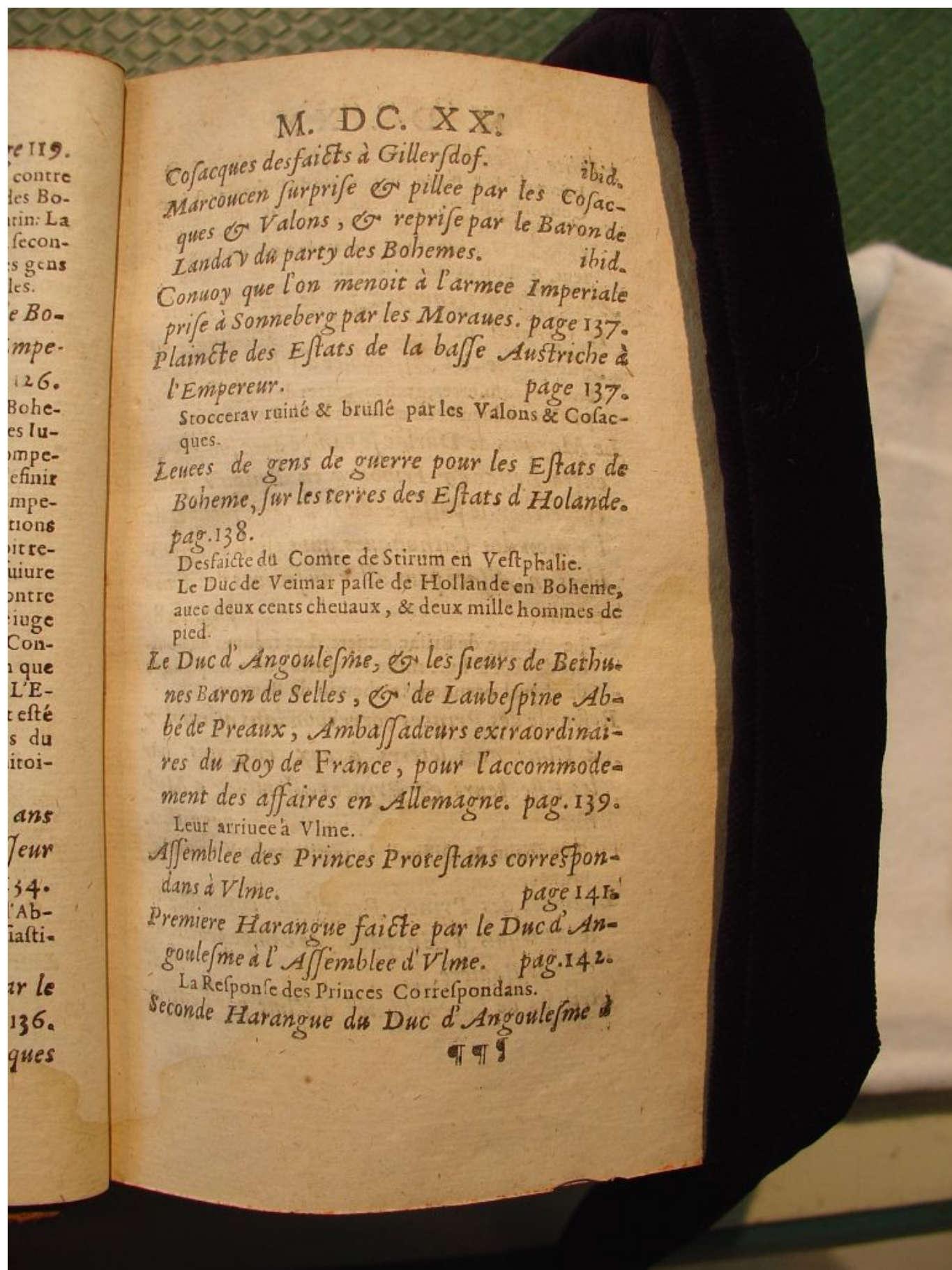
*La femme de Vartemberg, auec les soldats, & tout
ce qui estoit dans Gitsin, le Baron de Slauata auec
les Commissaires partis de Prague pour l'execution
d'un arrest assiste de soixante personnes, perdus
dans les ruines de Gitsin.*

*Voyage que fit l'Esleeteur Palatine esleu Roy de
Boheme, en la Morauie, & Silesie, pour y
receuoir le serment des Estats.* pag 95.









M. DC. XX.

Cosacques desfaicts à Gillersdof. *ibid.*

Marcoucen surprise & pillée par les Cosacques & Valons, & reprise par le Baron de Landaŷ du party des Bohemes. *ibid.*

Conuoy que l'on menoit à l'armee Imperiale prise à Sonneberg par les Moraues. page 137.
Plaincte des Estats de la basse Autriche à l'Empereur. page 137.

Stoccerav ruiné & brulé par les Valons & Cosacques.

Leues de gens de guerre pour les Estats de Boheme, sur les terres des Estats d'Holande. pag. 138.

Desfaite du Comte de Stirum en Vestphalie.

Le Duc de Veimar passe de Hollande en Boheme, avec deux cents cheuaux, & deux mille hommes de pied.

Le Duc d'Angoulesme, & les sieurs de Berhunes Baron de Selles, & de Laubespine Abbé de Preaux, Ambassadeurs extraordinaires du Roy de France, pour l'accommodement des affaires en Allemagne. pag. 139.

Leur arriuee à Vlme.

Assemblée des Princes Protestans correspondans à Vlme. page 141.

Premiere Harangue faicte par le Duc d'Angoulesme à l'Assemblée d'Vlme. pag. 142.

La Responce des Princes Correspondans.

Seconde Harangue du Duc d'Angoulesme

¶ ¶ ¶

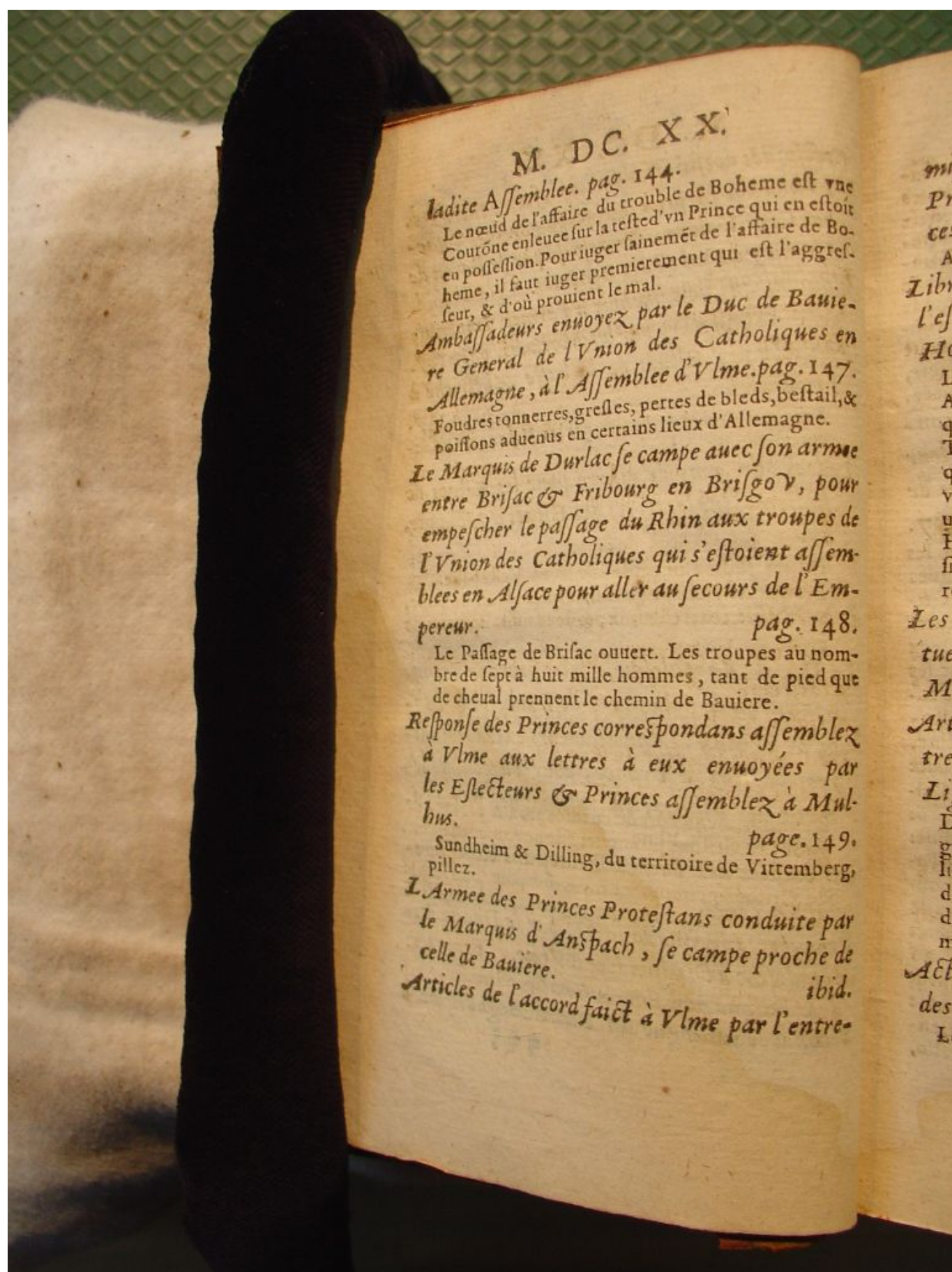


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan